

Retraites : les propositions de la CGT

Le ministre du Travail a affirmé, de manière péremptoire et sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps ».

L'intervention lucide et déterminée des salariés sera indispensable pour que 2010 ne se traduise pas par de nouvelles et importantes régressions sociales.

La CGT propose le maintien du droit à la retraite à 60 ans avec, l'intégration des années d'études après le bac et les périodes de précarité subies, avec un taux de remplacement d'au moins 75%.

Elle propose l'élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus, y compris et surtout financiers, ainsi qu'une modulation de l'assiette de cotisation en fonction notamment du ratio valeur ajoutée/masse salariale. Le financement de la protection sociale, appelle une autre politique de l'emploi, notamment pour les salariés de plus de 50 ans et les moins de 30 ans.

La Cgt avance la création d'une maison commune des régimes de retraite avec pour mission de solidariser les différents régimes.



Urgence Haïti : « L'Avenir social-solidarité Haïti »
263 rue de Paris case 419 93514 Montreuil cedex

Branche Poste**La Poste : La lutte contre la privatisation continue !**

Faisant fi de l'opinion publique exprimée lors de la votation citoyenne, les députés ont voté le changement de statut de La Poste et ont transformé celle-ci en société anonyme.

Aggravée par une mesure qui permet d'adapter l'ouverture des bureaux en fonction du chiffre d'affaires, la loi ouvre le chemin à une privatisation réelle.

Le gouvernement et la direction de La Poste auraient tort de croire que le dossier est bouclé. L'exigence d'un service public postal modernisé et de droits nouveaux pour les postiers reste présente.

La CGT ne se résoudra jamais à la privatisation et mettra tout en oeuvre pour que les usagers et les postiers continuent le combat afin de voir leurs exigences satisfaites.

Ca suffit !

La mise en place du schéma « encadrant », supposé « mettre en adéquation activités et moyens » fait émerger des méthodes de plus en plus coercitives pour dégraisser qui frisent le totalitarisme.

Ici, on « gicle » de son poste un Capro de 58 ans (dont 19 en chef d'équipe) à l'argument d'un manque de compétences en management !

Là on vire un quadra (qui remplace la chef d'établissement en congés maternité) et en le laissant sur place le temps de trouver un remplaçant qu'il devra former !

Ailleurs on positionne des 3.3 sur des postes de Capro renvoyés à l'exécution !

Parfois on menace de mobilités d'office.

Partout on exerce des pressions insupportables. On nie le droit de refuser les missions « à la noix » considérées comme proposition de reclassement et celui de réclamer quelques égards.

Stop et un point c'est tout.

Branche Télécoms**Accord surprise Orange-SFR dans le très haut débit**

Orange et SFR ont conclu un accord pour mutualiser leurs investissements d'accès très haut débit (fibre optique) pour les zones moyennement denses (les Échos du 15/01/2010).

Les réseaux d'accès constituant l'essentiel des coûts de réseau (± 70% du total), les autres opérateurs devront suivre ce mouvement général : on voit déjà des mutualisations de relais pour les mobiles et dans certains pays (RU) les mutualisations « remontent » vers le haut des réseaux.

Les opérateurs constituent donc des cartels privés (avec subventions publiques), tout en effectuant la séparation réseaux-services que la commission européenne peine à imposer.

Il faut stopper la mascarade de la « concurrence juste et non faussée » et créer un grand opérateur socialisé (= avec contrôle citoyen).

Téléperformance, les donneurs d'ordre s'en lavent les mains !!!!

Depuis plus de 7 mois, les salariés de Téléperformance luttent contre les suppressions d'emplois et de sites (ça s'appelle un Plan de Sauvegarde de l'Emploi : 3 suppressions de sites en Ile de France et 475 emplois perdus et mobilités forcées en région !).

Une nouvelle fois la CGT pointe la responsabilité des donneurs d'ordre, particulièrement Orange, ainsi que SFR avec une action engagée aux prud'hommes de Toulouse par les ex-téléconseillers SFR, que l'opérateur a « vendus », entre autres, à Teleperformance dont la responsabilité ne doit pas être cachée.

Après plusieurs réunions dans le cadre de la médiation judiciaire, la direction n'a fait aucune avancée sérieuse, et s'est contentée de bricoler un projet bancal dès le départ, tant sur sa justification économique que dans son articulation et ses conséquences sociales.

La mobilisation continue...

Échos

Augmentation du plafond de la sécurité sociale

Chaque année le plafond de la sécurité sociale est revalorisé en fonction de l'évolution des salaires. Au 1er janvier 2010, il est de 2 885 € mensuels (34 620 €/an), soit une augmentation de 0,9% par rapport à 2009.

Pourtant, les salaires de nos secteurs continuent de stagner.

Il faut revaloriser l'ensemble des grilles de salaires pour rehausser tous les niveaux et mieux reconnaître les qualifications et les compétences.

Des mesures salariales spécifiques doivent permettre qu'aucun cadre ne gagne moins que le plafond de la Sécu.

Les ressources financières existent : nos entreprises doivent investir dans l'emploi stable qualifié et bien rémunéré !

Santé au travail

Le parcours de santé dépend du trajet professionnel

Selon un étude du ministère du Travail, l'état de santé des salariés est fortement lié à leur itinéraire professionnel et il est plus dégradé parmi ceux qui ont connu des épisodes de chômage, des changements fréquents d'emploi ou des conditions de travail difficiles. « *Les travailleurs dont les parcours sont peu marqués par la précarité et les mauvaises conditions de travail se déclarent plutôt en bonne santé* » et « *ce sont souvent les plus qualifiés ou les personnes ayant connu une promotion sociale* », constatent les auteurs de l'étude.

Les parcours « stables très qualifiés » et « ascendants continus », qui concernent très majoritairement des cadres et des professions intermédiaires, sont associés à un meilleur état de santé.

Le stress au travail, coûte cher !

Selon une étude menée conjointement par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) et Arts et Métiers ParisTech, le stress au travail aurait coûté en France de 1,9 à 3 milliards d'euros en 2007, en incluant les « *dépenses de soins, celles liées à l'absentéisme, aux cessations d'activité et aux décès prématurés* ». Selon les auteurs, « *les chiffres réels sont vraisemblablement bien supérieurs* », car certains types de stress ou de pathologies n'ont pas été inclus dans l'analyse.

Il existe de nombreuses autres dimensions en lien avec le stress, comme par exemple le soutien social, la reconnaissance du travail ou encore les conflits d'éthique. Des travaux récents ont mis en évidence que 24% des hommes et 37% des femmes ont des situations de travail fortement stressantes.

International

Solidarité avec le peuple d'Haïti

La CGT lance un appel urgent à la solidarité avec le peuple d'Haïti, victime d'un terrible tremblement de terre qui a détruit la plus grande partie de la capitale, Port au Prince.

Face à cette tragédie, Haïti a besoin d'une aide internationale qui permette, non seulement de répondre aux besoins humanitaires immédiats, mais aussi de reconstruire le pays alors que 80% de la population a moins de deux dollars par jour pour vivre et que cyclones et inondations avaient fait un million de sans abris l'an dernier.

Don par chèque à l'ordre de : « **L'Avenir social-solidarité Haïti** » **263 rue de Paris—case 419—93514 Montreuil cedex**

Rappelons que 75% du don est déductible des impôts.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

« Wall Street Management »

Les éditions de l'Atelier viennent de publier, pour la modique somme de 15 €, un ouvrage à quatre mains de nos deux secrétaires généraux de l'UGICT, Marie-José KOTLICKI et Jean-François BOLZINGER : « *Pour en finir avec le Wall Street Management* ».

Dans cet ouvrage, nos deux camarades décrivent avec précision les outils utilisés par le management actuel, les conséquences désastreuses de celui-ci, ses processus et sa théorisation/justification.

Ils proposent dans une deuxième partie des clés pour sortir de ce management et pour une démarche alternative.

Enfin, ils nous proposent des leviers pour sortir de cette crise.

Un bon outil syndical, à lire et à faire lire !

Emploi

Un grand emprunt, de petites ambitions

En décembre dernier, très médiatiquement, le président de la République a annoncé le lancement d'un grand emprunt pour relancer l'économie, à l'approche d'échéances électorales.

A l'heure où les cadeaux fiscaux aux plus riches se multiplient, et où le pouvoir d'achat des autres diminue, l'État s'endettera de plus de vingt milliards d'euros supplémentaires.

L'inexistence de considérations sociales dans cet emprunt nous interpelle.

Comment pouvons-nous envisager l'avenir, en occultant la satisfaction des besoins sociaux, les exigences de qualification, l'amélioration des conditions de travail ?

C'est d'une véritable politique du travail et de l'emploi qu'a besoin le pays pour faire face à la crise, et pas d'un énième plan d'aides aux entreprises.

Explosion du chômage et des fins de droits

En 2009, près de 820 000 allocataires sont sortis de l'assurance chômage, et d'après Pôle Emploi, ils seront plus d'un million en 2010. L'allocation Spécifique de Solidarité ne concernera que 16% d'entre eux, c'est-à-dire que plus de 800 000 chômeurs seront sans ressources cette année !

Pour la CGT, cette situation est insupportable ! L'État et les partenaires sociaux doivent prendre des dispositions de toute urgence. La CGT propose la prolongation des droits, et que l'Allocation Spécifique de Solidarité bénéficie à tous les chômeurs sans revenus.

Les salariés et les chômeurs ne doivent pas faire les frais de la crise financière. Le maintien du bouclier fiscal dans une situation économique et sociale explosive sape les fondements de la cohésion sociale du pays.

Égalité

On ne peut plus en conter aux Conti ni à nous tous !!!

Peut-on accepter que seuls les salariés fassent les frais de la crise ?

Tous les salariés subissent les conséquences des mauvais choix opérés depuis 2002 en plus de l'absence de dialogue social. De ce constat ne peut germer que la radicalisation des mouvements sociaux. Pensons aux 6 Conti qui sont seuls à en faire les frais devant les tribunaux. La CGT ne peut accepter toute forme de discrimination ou de criminalisation de l'action syndicale.

Que faudrait-il pour que ce climat délétère s'apaise ?

Il est temps que l'on réponde aux revendications légitimes des citoyens et des salariés, avec ou sans papiers, sur les services publics, l'emploi, les salaires, les conditions de travail et la retraite.